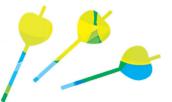


LE PROJET MÉDICO-SOIGNANT PARTAGÉ

DU GROUPEMENT HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CHAMPAGNE







Le Projet Médico-Soignant Partagé du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne se décline autour de deux projets complémentaires : un projet médical, qui met en œuvre une stratégie médicale de prise en charge commune et graduée des patients, et un projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, qui intègre à cette stratégie l'ensemble des dimensions du soin.



LE PROJET MÉDICAL PARTAGÉ

Le Projet Médical Partagé décrit l'organisation à venir de huit filières territoriales de prise en charge des patients, dont les périmètres ont été définis en prenant pour référence une pathologie précise, un profil patient ou une spécialité médico-chirurgicale.

Il répond à une triple ambition :

- Elaborer une politique globale d'attractivité et de fidélisation, en vue de remédier aux difficultés actuelles que rencontrent les établissements en matière de démographie médicale.
- Garantir et pérenniser l'accès à des soins de proximité, par la présence de praticiens compétents et répondant aux recommandations les plus récentes en matière de pratiques professionnelles, tout en renforçant les activités de référence et de recours assurées par le CHU de Reims.
- Assurer la coordination des parcours de soins, en vue de permettre à chaque patient d'accéder à un parcours fluide sur le territoire, du diagnostic à la convalescence. Reposant sur une succession d'épisodes de soins assurés par des structures et professionnels différents, cette coordination implique l'accroissement des liens entre l'offre sanitaire et médico-sociale du Groupement, d'une part, et les autres structures de prise en charge (structures SSR, médecine de ville...).

Cancérologie

La filière Cancérologie se donne pour ambition de structurer l'ensemble des spécialités en cancérologie. Grâce à des interactions étroites avec les différents acteurs sanitaires du territoire et à une collaboration accrue entre le CHU et le Centre de lutte contre le cancer-Institut Jean Godinot, ce projet doit permettre une structuration optimale des différentes phases de prise en charge du patient : dépistage, annonce, chirurgie carcinologique, chimiothérapie, radiothérapie, soins de support.

Accidents vasculaires cérébraux

Seconde priorité du Projet Médical Partagé, cet axe s'attache à organiser, de manière fluide et continue sur le territoire, la prise en charge des patients victimes d'accident vasculaire cérébral, notamment en renforçant les capacités d'accueil des unités neuro-vasculaires du CHU de Reims, en facilitant l'accès aux examens d'IRM et en développant des solutions de télémédecine au profit des établissements du Groupement.

Filière Mère-Enfant

La filière Mère-Enfant réunit les projets du Groupement Hospitalier en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie. En vue de permettre à chaque parturiente de bénéficier des soins dans la maternité la plus adaptée à son état, tout en bénéficiant d'un suivi rigoureux en proximité tout au long de sa grossesse et de modes de prise en charge innovants, le projet de filière s'attache à renforcer les liens entre les maternités du territoire. Pour assurer à chaque enfant une prise en charge d'excellence tant en médecine qu'en chirurgie, des modalités de coopération nouvelles sont organisées entre les différents services de pédiatrie des établissements.



Chirurgie urologique

Le projet de filière en urologie a pour ambition de renforcer les coopérations existantes entre les praticiens du Groupement, tout en développant de nouveaux projets de recherche hospitalo-universitaire et en facilitant l'accès pour chaque patient à l'innovation technologique chirurgicale.

Prise en charge des pathologies cardiaques et thoraciques

Constituée autour des enjeux propres à chaque étape du parcours du patient, la filière de prise en charge des pathologies cardiaques et thoraciques intègre les spécialités médicales de cardiologie et pneumologie, les activités de chirurgie cardiaque et de chirurgie thoracique, ainsi que les Soins de suite et réadaptation cardiologiques. Le projet sous-jacent vise à favoriser l'accès à ces spécialités en proximité, via des consultations avancées en cardiologie et pneumologie par exemple, tout en orientant la prise en charge des patients nécessitant une intervention de chirurgie cardiaque vers le CHU de Reims, seul établissement de Champagne-Ardenne autorisé à exercer cette activité.

Urgences

Le projet des urgences s'attache à structurer les liens existant entre les services d'accueil des urgences des différents établissements du Groupement. Il prévoit également la fluidification de certains parcours patients, notamment les patients polytraumatisés ou atteints par un AVC, en les orientant immédiatement vers l'établissement de santé le plus adapté à leur état.



Prise en charge de la personne âgée

Dans un contexte marqué de vieillissement de la population, la prise en charge du grand âge constitue un enjeu majeur pour les établissements de santé du territoire de Champagne-Ardenne. Dans ce cadre, le projet s'attache tout d'abord à renforcer les liens entre structures sociales et médico-sociales (EHPAD notamment) et établissements de santé, afin d'offrir à chaque résident la prise en charge médicale que son état requiert. Le projet vise également à coordonner l'ensemble des acteurs hospitaliers autour de la prise en charge du patient âgé, notamment par la mise en place de parcours dédiés au sein des établissements ou l'ouverture de nouvelles prises en charge.

Santé mentale

Le projet de Santé mentale a pour ambition de renforcer et améliorer la coordination des prises en charge des patients entre les secteurs, dans le cadre d'une intégration de l'ensemble des secteurs sous l'égide de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne. Il vise également à développer des prises en charge psychiatriques de pointe, comme la géronto-psychiatrie et l'addictologie. Un troisième axe essentiel de ce projet s'attache à renforcer les projets de recherche et la dimension universitaire des activités de psychiatrie sur le territoire du Groupement Hospitalier.





LE PROJET DE SOINS PARTAGÉ

S'appuyant sur des valeurs soignantes partagées, le projet de soins du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne a pour ambition, en cohérence avec les axes médicaux définis ci-avant, de proposer des actions paramédicales qui seront déclinées dans le cadre des filières de prise en soins des patients. Le pilotage de ce projet est assuré par la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne.

L'objectif est de donner du sens et de la lisibilité au parcours patient, d'éviter les risques de ruptures dans les interfaces au sein du territoire tout en proposant des organisations de soins sécuritaires. Ce projet participera aussi au renforcement de la collaboration avec les différents acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire en rendant plus lisibles les actions et en renforçant la convergence des organisations de soins publiques.

Le projet s'articule autour de cinq axes de travail :

- Optimiser la qualité et la gestion des risques liés aux soins,
- Développer l'évaluation des pratiques professionnelles et favoriser la recherche en soins,
- Piloter et organiser les compétences managériales et soignantes,
- → Contribuer à l'enseignement et à la formation.
- Renforcer la filière psychiatrique.































45, Rue Cognacq-Jay 51092 Reims Cedex



